



**Sénégal**

Un peuple – Un but – Une foi

# Termes de référence de l'atelier technique national sur la protection sociale au Sénégal

## Contexte

Le Sénégal a été exposé à plusieurs chocs (crises alimentaires, énergétiques, économiques et financières, inondations, sécheresse etc) au cours de la dernière décennie. La fluctuation des cours mondiaux des matières premières, l'instabilité régionale, les incidents météorologiques et les grandes vulnérabilités des ménages telles que le mauvais état de santé, le taux élevé de l'analphabétisme, l'insécurité alimentaire en hausse et certaines pratiques culturelles se conjuguent pour augmenter de manière draconienne la vulnérabilité, en particulier des filles, et pour compromettre l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Ces dernières années, le nombre et la gravité des chocs affectant les ménages ont encore augmenté. La hausse des prix des denrées alimentaires et la crise économique qui s'étend s'accompagnent d'une urbanisation grandissante et d'une aggravation de la dégradation de l'environnement pour enraceriner davantage la pauvreté intergénérationnelle.

En 2005, le Sénégal a adopté la Stratégie Nationale de Protection Sociale. La deuxième génération du DSRP a inclut la protection sociale comme priorité. Au regard des résultats de la revue du DSRP2 qui a noté des progrès limités en matière de réalisation des priorités liées à la protection sociale, de réduction de la pauvreté monétaire et des crises qui se sont accélérées et accentuées depuis les trois dernières années, il devient urgent de fournir un système de protection sociale à la population, notamment pour les individus vulnérables et extrêmement pauvres.

La protection sociale est un ensemble d'interventions qui aident les ménages et individus pauvres et vulnérables à mieux gérer les risques et réduire leur vulnérabilité et pauvreté extrême en assurant un meilleur accès aux services sociaux, aux marchés et à l'emploi. La protection sociale inclut les éléments suivants :

- les transferts non-contributifs aux individus ou ménages (ex : transferts en espèces, cantines scolaires, etc.);

- les transferts contributifs aux individus ou ménages (ex : l'assurance chômage, l'assurance maladie) ;
- l'accès financier aux services sociaux ; et
- l'encadrement politique et légal de la protection sociale.

La protection sociale est un investissement soutenant le développement du capital humain et la croissance économique et non une forme d'assistance ou de secours. Si les populations pauvres ne sont pas en mesure de participer à l'économie et donc à la création de la croissance économique, l'impact de la crise économique, aussi bien que des crises environnementales et alimentaires, s'en trouverait considérablement amplifié.

Au Sénégal, la protection sociale n'est pas encore encadrée par une politique unifiée mais transparaît à travers de nombreux programmes de transferts sociaux aux ménages mis en œuvre par le gouvernement et les partenaires techniques et financier. De manière générale, les programmes existants en matière de protection sociale au Sénégal ont un effet très limité sur les populations les plus pauvres du fait de l'insuffisance de ressources, de l'absence d'une coordination stratégique des différentes initiatives et programmes existants, le tout lié à l'absence d'une vision et d'une approche claire de la question.

### **Objectifs :**

L'objectif global de l'atelier technique est d'ébaucher une vision nationale et consolidée de la protection sociale pour alimenter le processus d'élaboration d'une feuille de route conjointe pour le Comité de Pilotage Interministériel du secteur protection sociale.

Les objectifs spécifiques de l'atelier technique sont de :

- Présenter les principes généraux de la protection sociale, son essor au niveau mondial et en Afrique sub-saharienne, et son rôle potentiel au Sénégal ;
- Partager l'information sur l'état des lieux des programmes existants de protection sociale au Sénégal, les acquis, les lacunes, les défis et les opportunités ;
- Etudier le cadre stratégique de protection sociale au Sénégal en comparaison avec l'expérience internationale ;
- Faciliter la participation de la partie gouvernementale, des partenaires techniques et financiers, et de la société civile dans l'articulation d'une vision nationale de protection sociale.

### **Résultats attendus**

Les résultats attendus de l'atelier technique sont les suivants :

- Les représentants de la partie gouvernementale, des partenaires, et de la société civile sont au fait des principes de base de la protection sociale, des acquis et lacunes du système de protection sociale existant au Sénégal, ainsi que des initiatives en cours ou à venir dans le domaine ;
- Les représentants de la partie gouvernementale, des partenaires techniques et financiers et de la société civile partagent une vision commune des opportunités et défis à relever pour l'extension et la réforme du système de protection sociale au Sénégal ;
- Une vision consolidée du rôle de la protection sociale au Sénégal est ébauchée afin de progresser vers une feuille de route commune pour la protection sociale au Sénégal.

## **Participants**

Les participants de l'atelier technique seront issus du Comité de Pilotage Interministériel parties prenantes au sein de l'administration publique, des partenaires, de la société civile et des médias afin de renforcer et d'élargir le dialogue national sur la protection sociale. L'atelier technique aura se propose de rassembler environ 50 participants. Tous les participants recevront une l'indemnisation par jour pour le déplacement.

## **Organisation**

L'atelier technique est organisée par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en collaboration avec l'UNICEF, la Banque Mondiale, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Bureau International du Travail (BIT), le Ministère de la Famille, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, le Ministère de l'Action Sociale. L'atelier technique se tiendra du XXXXX 2011 à l'hôtel XXXXXX.

# L'atelier technique sur la protection sociale

## Programme de travail

Mardi XXXX 2011	
8.30-9.00	<b>Accueil</b> Inscription des participants
9.00-9.15	<b>Cérémonie d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances (en tant que président du Comité de Pilotage)</li><li>Mot de Monsieur le Représentant Résident de l'UNICEF au Sénégal (en tant que chef de File des PTFs du secteur)</li></ul>
9.15-10.15	<b>Les développements récents de la protection sociale dans le monde</b>  Présidence des travaux : Ministère de l'Economie et des Finances  Intervenant : <ul style="list-style-type: none"><li><b>Introduction au rôle de la protection sociale en Afrique et présentation des développements récents de la protection sociale dans le monde</b> Expert de la Banque Mondiale (nom à confirmer : Azedine, Ludovic ou Carlo DEL NINNO ou Setareh RAZMARAH)</li><li>L'initiative conjointe des Nations Unies pour un Socle de protection sociale : Olivier Louis dit GEURIN du Bureau International de Travail</li></ul> Questions et discussion
10.15-11.30	<b>Les principes de base de protection sociale</b>  Présidence des travaux : Banque Mondiale  Intervenant : <ul style="list-style-type: none"><li><b>Présentation des principes de base de la protection sociale dans le monde</b> Cécile CHERRIER/Esther shurring, experte indépendante de la protection sociale</li></ul> Discussion : Quels sont les principes de base pour la protection sociale au Sénégal ?
11.30-12.00	Pause-café
12.00-13.30	<b>La protection sociale au Sénégal : Etat des lieux et perspectives</b>  Présidence des travaux : Ministère de l'Economie et des Finances  Intervenant :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation des programmes existants de protection sociale : couverture, financement, acquis et faiblesses</b> Professeur Lamine Niang, Université de Dakar</li> </ul> <p><b>Discussion et travaux en groupes :</b> Quels sont les opportunités et les défis du contexte actuel de protection sociale au Sénégal ?</p>
13.30-14.30	<p><b><i>L'Identification des Personnes Indigentes</i></b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> Ministère de l'Economie et des Finances</p> <p><b>Intervenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les critères et les processus d'identification des pauvres en tant que bénéficiaires de programmes de protection sociale</b> CSO/PRP : Ousmane Ka, Ministère de la Famille</li> </ul> <p><b>Discussions</b></p>
14.30	<b>Déjeuner</b>

Mercredi XXXX 2011	
9.00-10.30	<p><b><i>L'Education et la Protection Sociale</i></b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> Programme Alimentaire Mondiale (PAM)</p> <p><b>Intervenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'accès financier à l'éducation de base : la gratuité des cotisations scolaires et les transferts en nature (la distribution de manuels et de fourniture, et les cantines scolaires) ??</b> Qqn du Ministère de l'Education</li> </ul> <p><b>Discussion</b></p>
10.30-12.00	<p><b><i>La Santé et la Protection Sociale</i></b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> Organisation Mondiale de la Santé (OMS)</p> <p><b>Intervenants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'accès financier aux soins de santé : les subventions, la gratuité des frais de santé, les mutuelles</b> Le Directeur de CAF/SP du Ministère de la Santé ou Christophe Lemièrre de la Banque Mondiale</li> </ul> <p><b>Discussions</b></p>
12.00-12.30	<b>Pause-café</b>
12.30-13.30	<p><b>Travaux en groupes : (Présidence des travaux : Organisation Mondiale de la Santé)</b> <b>Quelles sont les priorités clés pour améliorer la protection sociale dans les secteurs santé et éducation au Sénégal?</b></p>

<b>13.30-14.30</b>	<p><b>Les Stratégies sectorielles de sécurité sociale et de l'action sociale au Sénégal</b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> BIT ou Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale</p> <p><b>Intervenants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Direction de la Protection Sociale au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale</li> <li>• Qqn au Ministère de l'Action Sociale</li> </ul> <p><b>Discussions</b></p>
<b>14.30</b>	<b>Déjeuner</b>

<b>Jeudi XXXX 2011</b>	
<b>9.00-11.00</b>	<p><b><i>Les Transferts Sociaux : monétaire et coupons – Evaluations des expériences sénégalaises</i></b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> CSO/PRP avec CLM</p> <p><b>Intervenants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les transferts monétaires : le programme de transferts en espèces à la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)</b> Le Coordinateur d'Unité de Gestion et Financière au SP/CNLS-IST</li> <li>• <b>La distribution de bons alimentaires : le programme de coupons à Pikine et à Ziguinchor</b> Expert du Programme Alimentaire Mondial</li> </ul> <p><b>Discussion et travaux en groupes :</b> <b>Quelles sont les priorités clés pour améliorer les transferts sociaux au Sénégal?</b></p>
<b>11.00-12.00</b>	<p><b><i>Les Transferts Sociaux : le coût et le bénéfice d'une extension</i></b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation des résultats des simulations d'un programme national de transferts sociaux</b> Rémy Pigois, UNICEF ou CRES</li> </ul> <p><b>Discussions</b></p>
<b>12.00-12.30</b>	<b>Pause-café</b>
<b>12.30-14.00</b>	<p><b><i>Conclusion et feuille de route pour aller vers une Politique Nationale de Protection Sociale</i></b></p> <p><b>Présidence des travaux :</b> Ministère de l'Economie et des Finances</p> <p><b>Intervenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation de la feuille de route sur la Protection Sociale au Sénégal</b></li> </ul>

	<p>Coordonnateur de l'Unité de Coordination et Suivi de la Politique Economique (UCSPE) du Ministère de l'Economie et des Finances ou le Président du Comité de Pilotage</p> <p><b>13.00-14.00 : Travaux en groupes sur la note technique</b>  <b>Présentations des commentaires des groupes</b></p>
14.00-14.30	<p><b><i>Clôture</i></b>  Le Ministre de l'Economie et des Finances</p>
14.30	<b><i>Déjeuner</i></b>